

E.H.P.A.D “ Docteur Jean-Paul TOUCAS ”

Etablissement d’Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes – 86 Places

M

RESERVATION :

- OUI
 NON

Date de réservation :

Du :

Au :

ADMISSION :

Date d'admission :

Le :

Fait à Montaigut en Combraille

Le :

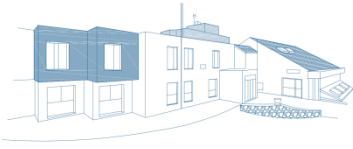
Le résident ou son représentant

La Directrice

Sabine BAHERRE

10, rue Saint Roch – 63700 MONTAIGUT en COMBRAILLE

☎ 04.73.85.00.78 / 📠 04.73.85.94.43 / E-mail : ehpad.montaigut@wanadoo.fr



M

PROVISION

Conformément aux termes du Contrat de séjour une provision est exigée pour toute admission dans l'établissement. Elle correspond à trente jours d'hébergement. Elle doit être versée aux caisses du Trésorier de Montaigut en Combraille, Comptable de l'Etablissement au plus tard le jour de l'admission.

CALCUL DE LA PROVISION

Ticket Modérateur

| Nombre de jours | Tarif journalier | Montant |
|-----------------|------------------|-----------------|
| 30 | 5.55 | 166.50 |
| 30 | 55.32 | 1659.60 |
| TOTAL | | 1 826.10 |

MAJ le 1er février 2022

Fait à Montaigut en Combraille,

Le :

Le résident ou son représentant :

La Directrice

Sabine BAHERRE